FICHE FORMATION

MODULE COMPLÉMENTAIRE
CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES
MC SSIAP 3

PUBLIC

Adjudant ou Grade Supérieur :
- -des Sapeurs-Pompiers Professionnels ou Volontaires (1 an minimum)
- -des Pompiers Militaires de l'Armée de Terre (1 an minimum) ou de l'Armée de l'Air (1 an minimum)
- -des Marins-Pompiers de la Marine Nationale (1 an minimum)

PRÉREQUIS

Être titulaire d'une des qualifications suivantes :
- -Unité de valeur PRV2 ou AP2
- -Brevet de Prévention délivré par le Ministère de l'Intérieur

Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme (SST, PSE1, AFPS, PSC1) en cours de validité

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client
La formation Module Complémentaire est intégrée à la formation SSIAP3 Initiale (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

OBJECTIFS

Obtenir, par équivalence, le diplôme de Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

PROGRAMME *(Conforme au programme défini dans l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur*

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LES BÂTIMENTS

Outils d'analyse

Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement

Le C.L.I.C.D.V.C.R.E.M.

La notice technique de sécurité :
- -Présentation générale du projet
- -Consistance des travaux
- -Incidence éventuelle sur le classement initial

La notice descriptive proprement dite comportant :
- -Nature des aménagements et matériaux utilisés
- -Renseignements concernant les dégagements
- -Renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.) et aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.)

La notice technique d'accessibilité

FICHE FORMATION

GESTION DES RISQUES

Réalisation des travaux de sécurité

Être capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Organisation de réunions préliminaires
Rédaction d'un plan directeur (contraintes – délais…)
Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions – respect planning)
Procès-verbal de réception des travaux et livraison des locaux
Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente

Documents administratifs

Connaître et mettre à jour les documents administratifs

Les obligations en matière d'affichage
Élaboration des cahiers de consignes
Le permis de feu (GN 13)
Suivi et planification des contrôles réglementaires
Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA…)

LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

Notions de droit du travail

Le Code du Travail

Les différents contrats de travail
L'accident du travail
L'accident du trajet
Les maladies professionnelles
La déclaration d'accident du travail 60-3682
L'attestation de salaire 60-3951
La feuille d'accident du travail 11383-01
L'analyse de l'accident : « élaborer un arbre des causes »
Le CHSCT
Les institutions représentatives du personnel :
- -Les délégués du personnel
- -Les délégués syndicaux

La procédure de licenciement :
- -L'entretien préalable
- -Le préavis

Les négociations
Le tribunal des prud'hommes : sa composition, ses missions
Les conventions collectives de branche

Notions de droit civil et pénal

Les Codes Civil et Pénal

La délégation de pouvoir et la délégation de signature
La responsabilité civile et la responsabilité pénale
Le délit de mise en danger d'autrui

FICHE FORMATION

LE BUDGET DU SERVICE SÉCURITÉ

Suivi budgétaire du service

Réalisation des budgets

Budget prévisionnel et d'exécution
Plan du budget
Suivi des dépenses

Fonction achat

Savoir procéder à des achats courants
Procéder à la passation de marchés

Forme et documents :

-Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié
-Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières
-Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement
-Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres

Fonction maintenance

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Contextes des obligations réglementaires
Aspects juridiques

-Les contrats avec obligation de moyens
-Les contrats avec obligation de résultat

Différents types de contrats

-Le contrat de types « prédictifs »
-Le contrat de types « préventifs »
-Le contrat de types « correctifs » ou « curatifs »

Normalisation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets "stagiaire".

VALIDATION

Attestation de formation remise à l'issue de la formation
Remise en main propre du diplôme SSIAP3 après validation par le SDIS

DÉBOUCHÉS

Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

FICHE FORMATION

RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2020-2021 (SSIAP 1, 2 ET 3):

NOMBRE DE STAGIAIRES
Groupe de 4 à 15 stagiaires maximum

LIEU
Institut Nicolas BARRE – Armentières

DURÉE
34 heures

TARIF
Voir devis

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapée, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :
-du lundi au vendredi
-de 8h30 à 17h